

ADDITIF 3

CLASSIC ENDURANCE RACING 2 - 2019

14/06/2019

1 - Modifications portant sur l'Article 14 – Classements – Podiums

Modifications of Article 14 – Classification - Podium

Dans le cas de l'application d'une pénalité en temps, celle-ci sera transformée en nombre de tour(s) et en temps en prenant comme référence le meilleur tour en course du concurrent.

Le classement sera alors révisé en retranchant le nombre de tour(s) de pénalité au nombre de tours effectués et en ajoutant le temps de pénalité restant au temps total de course.

In the case of the application of a time penalty, this penalty will be transformed in number of lap(s) and additional time taking as reference the best lap of the competitor.

Classification will then be revised by subtracting the number of penalty lap(s) from the number of laps completed and adding the remaining penalty time to the total race time.

